

Politique environnementale CELSA France

Dans le cadre de la politique environnementale de CELSA Group, l'entreprise a adopté un système de gestion de l'environnement conforme aux exigences de la norme internationale ISO 14001 et du règlement européen EMAS.

Dans le cadre de cet objectif général, les 6 principes suivants doivent être intégrés dans les activités de CELSA France :

- **Le progrès continu** des performances environnementales incluant un souci constant du voisinage et une prévention maximale des pollutions et des nuisances en prévenant en particulier les émissions de poussières et de polluants dans l'air et les émissions sonores dues à nos activités ;
- **L'engagement et la motivation de chaque personne, et du management en particulier** sur le développement, l'amélioration et la mise en œuvre de méthodes de production dont l'impact sur l'environnement est aussi faible qu'il n'est raisonnablement possible ;
- **L'utilisation efficace des ressources naturelles et de l'énergie** en réduisant nos consommations, en agissant à la fois sur la maîtrise de nos besoins et sur les équipements et technologies que nous utilisons dans nos activités ;
- **Le développement de la compréhension** des enjeux de la protection de l'environnement par l'information et la formation ;
- **Le respect de nos engagements** en faveur d'une activité respectueuse de l'environnement et conforme aux exigences qui nous sont applicables (réglementaire, internes, normes, etc.) et aux engagements de CELSAGROUP en mettant en œuvre les actions nécessaires de mises en conformité éventuelles ;
- **Une communication transparente** et ouverte avec l'ensemble des parties prenantes ;

Le site de CELSA France identifie systématiquement les impacts environnementaux significatifs générés par ses activités, ses produits en incluant en particulier toutes les non conformités réglementaires.

Une politique de mise en conformité à la réglementation et d'amélioration continue de la performance environnementale est déployée.

Les résultats en matière d'environnements sont mesurés et font l'objet d'un suivi permanent. Ils sont communiqués en interne dans le but d'accroître l'implication de chacun des employés. De plus un programme de sensibilisation et de formation adapté est mis en œuvre pour l'ensemble du personnel

Des revues de direction, des comités environnement et des audits du système de gestion sont menés ; ils permettent de vérifier régulièrement l'application sur le terrain de la politique et de déterminer les voies de progrès.

Nous nous engageons, avec l'appui de tout le personnel, à ce que nos activités, nos produits soient réalisés conformément à cette politique.

En tant qu'individus, nous nous engageons personnellement à appliquer les principes de la présente politique afin d'améliorer sans cesse notre approche de l'entreprise, tous les jours.

Boucau, le 10 mars 2011



Patrick Gilet
Directeur d'établissement

Pierre Dastarac
Directeur Industriel



Sandrine Louart
Directrice des Ressources Humaines



Christophe Terrasse
Directeur Q.S.E